



Le 8 octobre 2024

Objet : Nouveauté – maison mobile sur terrain en location (secteur Particuliers) (amendé)

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à compter du **25 octobre 2024**, la Banque élargira son offre de service. Les propriétaires de maisons mobiles, dont le terrain est loué, pourront demander du financement hypothécaire à la Banque.

Nous avons cependant limité les locateurs de terrains admissibles à la liste suivante :

- Ville/Municipalité
- Parc de maisons mobiles reconnu par la Banque
- Rio Tinto Alcan inc.

Pour ces dossiers, le mandat spécifique au notaire vous indiquera qu'une hypothèque mobilière et une hypothèque immobilière doivent être enregistrées. L'hypothèque immobilière portera uniquement sur la maison mobile.

Nous nous assurerons à l'interne que nos critères d'immobilisation de la maison mobile sont respectés et lorsque le locateur est un propriétaire de parc de maison mobile, de vérifier qu'il s'agit d'un parc reconnu par la Banque avant de vous acheminer le mandat.

Vous devrez vérifier que le bail est en règle et obtenir la cession de bail, si requis.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou tout commentaire en composant le 1 888 849-1422, le numéro dédié aux notaires, du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h. Nous tenons à vous remercier de votre précieuse collaboration.

David Lamothe, notaire